

Le peuple aura le dernier mot sur la double majorité pour les accords avec l'UE

VOTATIONS Lancée par un comité de patrons eurosceptiques, l'initiative «Boussole» a été déposée hier à Berne. Exigeant que les accords avec l'Union européenne soient soumis au référendum obligatoire, le texte fait monter la pression sur le parlement et le Conseil fédéral

YAN PAUCHARD, BERNE

La pression entourant le dossier européen monte encore d'un cran. L'initiative dite «Boussole» a été déposée ce hier après-midi à la Chancellerie fédérale à Berne, avec plus de 140 000 signatures, dont au moins 115 000 déjà validées. Le signal se veut fort. Le texte exige que le nouveau paquet d'accords avec l'Union européenne (UE) soit soumis au référendum obligatoire, qui nécessite la double majorité du peuple et des cantons. «C'est une question de légitimité, y compris pour les pro-européens, plaide l'avocat tessinois Paolo Caroni, membre du comité d'initiative. Les conséquences sont si importantes et durables pour notre démocratie qu'on ne peut pas laisser les seuls grands centres décider pour tout le pays.»

L'exemple de 1992

Le texte de l'initiative entre frontalement en collision avec les décisions du Conseil fédéral, qui a annoncé, le 30 avril dernier, sa volonté de soumettre le paquet au référendum simple, soit à la seule majorité du peuple. Pour le gouvernement, la Constitution ne prévoit pas de référendum obligatoire pour un tel traité. Les initiateurs demandent que leur texte soit traité rapidement. «De toute façon, si notre initiative passe après le

paquet d'accords et qu'elle est acceptée, il faudra revoter sur ces accords, cette fois avec la double majorité», précise Paolo Caroni, également député centriste au Grand Conseil tessinois.

L'initiative a été lancée en octobre 2024 par des patrons eurosceptiques, essentiellement alémaniques, regroupés dans une alliance baptisée Boussole/Europe (Kompass/Europa dans la version allemande). Celle-ci a été créée par trois milliardaires, Alfred Gantner, Marcel Erni et Urs Wietlisbach, fondateurs de la société zougoise Partners Group, active dans la gestion de placements internationaux. Une entreprise pour le moins influente. Début août,

«Sous couvert de défense de la démocratie directe, ce texte vise de facto à bloquer la consolidation de nos relations avec l'UE»

RAPHAËL BEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MOUVEMENT EUROPÉEN SUISSE

Alfred Gantner et Marcel Erni faisaient ainsi partie de la délégation du Conseil fédéral, avec Karin Keller-Sutter et Guy Parmelin, qui s'est rendue à Washington pour tenter de négocier une baisse des taxes douanières.

«Même si le noyau des initiateurs est alémanique, nous avons très facilement

récolté des signatures en Suisse romande», note Emmylou Ziehli-Maillard, vice-présidente de l'UDC vaudoise et membre du comité régional de l'initiative. A ses yeux, il est incompréhensible que le référendum sur l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) de 1992 ait été soumis à la double majorité et pas ce nouveau paquet, «finalement beaucoup plus contraignant et qui représente une véritable adhésion passive à l'UE».

«Un caillou de plus sur le chemin»

Du côté des pro-européens, le dépôt du texte ne surprend pas. «Vu les moyens engagés par les initiateurs, cela aurait été une surprise, et un affront pour eux, s'ils n'avaient pas réussi à faire aboutir leur initiative», réagit Raphaël Bez, secrétaire général du Mouvement européen Suisse. Il dénonce un texte «qui, sous couvert de défense de la démocratie directe, vise de facto à bloquer la consolidation de nos relations avec l'UE». «Bien sûr, cette initiative représente un caillou de plus sur le chemin, poursuit-il, tout en s'affichant prudent et confiant. Les porteurs de l'initiative sont beaucoup apparus dans les médias, mais auront-ils pour autant une influence?» Raphaël Bez rappelle également que la décision du Conseil fédéral de soumettre le paquet d'accords au référendum simple est toujours en consultation. «La position des cantons est attendue et le parlement devra trancher», précise-t-il.

Et que se passera-t-il si les Chambres désavouaient le Conseil fédéral en optant pour la double majorité? Les initiateurs retireraient-ils leur texte? «Pour l'heure, rien n'est décidé, nous en discuterons en temps voulu», conclut Paolo Caroni. ■